

FICHE DE REMARQUES DE VISITE D'INSPECTION

Cette fiche n'a pas vocation à être publiée sur l'Internet de la DRIRE PACA
Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Entreprise : LAFARGE CEMENTS Lieu : Côtes Date de l'inspection : 28/11/2005
Carrière de Pont de Peille

L'EXPLOITANT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES REMARQUES CONSTATEES PAR L'INSPECTEUR

SIGNATURE

DU REPRESENTANT

DE L'EXPLOITANT:

SIGNATURE

DE L'INSPECTEUR:

Remarques de l'Inspecteur, issues de la visite d'inspection:

- ① Lors de cette visite d'inspection, il a été observé au niveau de la partie de la carrière nommée "Font de Rimiez" de légers mouvements de terrains. (qq cm)
- Ils ont provoqué la détérioration partielle du réaménagement situé entre les côtes 107 et 139.
- Afin de prévenir et de maîtriser toute aggravation de cette situation:
- L'exploitant devra mettre en place un moyen de surveillance permettant de mesurer ces déformations du sol.
 - Il fera réaliser une étude déterminant les moyens à mettre en œuvre pour remettre ces parties du site en état dans les meilleurs délais.

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives décidées avec leurs délais d'application)

- Une étude sous l'égide du CETE sera menée dans le courant du 1^{er} semestre 2006, afin d'explorer un moyen de surveillance des déformations du sol.
- Les résultats permettront d'évaluer l'opportunité d'une œuvre en état.